

PwDR 2014-2020

Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : Action sociale – prévention de l'exclusion sociale

RAPPORT D'ACTIVITES N° 4
Comité de projet du : 26/02/2019

Période : 01/07/2018 – 31/12/2018

Code projet : 190209

Arrêté Ministériel (date de signature): 15/12/2016

Période concernée : du 01/07/2018 au 31/12/2018

Budget global (100%) : 102 700 €

Budget phase 1/ phase 2: /

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées asbl

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves
083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Fabienne SCHINS

083/670.347 – fabienne.schins@tiges-chavees.be

Autorité responsable : DGO5

Personne de contact à l'administration : Jean-Marc JOACHIM

Autorité responsable du suivi technique : DGO5

Personne de contact à l'administration : Jean-Marc JOACHIM

Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1. Généralités

1.1. Description succincte du projet

Prévention de l'exclusion sociale, prévention à la santé dans une visée globale visant le bien-être, notamment via la prise en compte et l'intégration de la dimension psychologique dans l'accompagnement des publics cibles fragilisés

1.2. Objectifs du projet

L'objectif général de la fiche-projet est décrit comme suit :

Il s'agit d'une part de professionnaliser plus encore l'action des travailleurs sociaux :

1. en les dotant de nouveaux outils d'analyse et de communication ainsi que d'une expertise nouvelle dans l'accueil, l'accompagnement et la réorientation des personnes soumises à un risque d'exclusion sociale et/ou présentant des problèmes de santé mentale (notamment les problématiques liées aux assuétudes).
2. en mettant en réseau ces acteurs au niveau du territoire du GAL, notamment via l'échange de bonnes pratiques et la mutualisation de moyens.
3. en répertoriant les services et professionnels existant sur le territoire dans le réseau ; en renforçant les collaborations, les conventions de services et l'ancrage local avec ces structures et professionnels du territoire et hors territoire.
4. en répondant aux propres besoins des travailleurs sociaux confrontés en première ligne à des situations difficiles en leur offrant des espaces d'échange et de réflexion (via des supervisions par exemple).

Après réappropriation des aspects liés à l'action concrète de la fiche-projet « action sociale », et rencontre avec les différents acteurs clés (les CPAS notamment), les activités présentées ici s'organiseront en 4 axes, selon leur public-cible principal :

Axe 1 : accompagnement des travailleurs sociaux

Actions visant à comprendre et répondre aux besoins (expertise liée à des problématiques spécifiques, soutien émotionnel et échange de bonnes pratiques, cohésion de groupe, coaching individuel...) des travailleurs sociaux des 3 CPAS du territoire face aux difficultés de l'exercice de leurs fonctions dans un contexte socio-économique marqué par l'incertitude et la complexification des situations sociales.

Par « travailleurs sociaux » nous entendons tout travailleur collaborant aux missions des CPAS quant à la préservation des droits fondamentaux de la personne et de la dignité humaine, quel que soit le secteur ou le public concerné.

Objectifs fiche projet :

- Doter les AS de nouveaux outils d'analyse et de communication ainsi que d'une expertise nouvelle dans l'accueil, l'accompagnement et la réorientation des personnes soumises à un risque d'exclusion sociale et/ou présentant des problèmes de santé mentale (notamment les problématiques liées aux assuétudes).
- Mettre en réseau ces acteurs au niveau du territoire du GAL, notamment via l'échange de bonnes pratiques et la mutualisation de moyens.
- En répondant aux propres besoins des travailleurs sociaux confrontés en première ligne à des situations difficiles en leur offrant des espaces d'échange et de réflexion (via des supervisions par exemple).

Axe 2 : actions centrées sur les aînés

Actions de soutien, sensibilisation et d'information visant à comprendre et répondre aux besoins des personnes âgées vivant sur le territoire, afin de les aider à faire face au mieux à leurs préoccupations spécifiques (santé, budget, logement, solitude, mobilité, autonomie...)

Par « personnes âgées », nous entendons :

- Les 65-75 ans : les jeunes retraités, disposant encore de ressources en temps, en énergie et en contacts professionnels et sociaux.
- Les 75-85 ans : progression des problèmes de santé, mais intérêt et disponibilité pour les loisirs et les activités sociales.
- Les 80 ans et + : perte progressive de l'autonomie, évolution des préoccupations (accès aux soins et aux services, maintien à domicile, mobilité, autonomie...)

Objectifs fiche projet :

- Pouvoir répondre, en tant que « structure relais », à des besoins de la population actuellement non rencontrés en matière d'information et d'accompagnement face à des situations problématiques d'isolement, de perte de repères familiaux et sociétaux, de violences et/ou de problèmes divers de dépendances.

Axe 3 : actions accessibles à tous les citoyens du territoire

Actions visant la lutte contre l'exclusion sociale sous toutes ses formes, et trouver une réponse innovante à la précarisation de certaines catégories de la population du territoire (jeunes en décrochage, familles monoparentales, demandeurs d'emploi longue durée, jeunes adultes non qualifiés...)

Par « citoyens du territoire » nous entendons toute personne résidant sur les communes de Gesves, Assesse et Ohey, quel que soit son âge, sexe, origine, statut ou profession.

Objectifs fiche projet :

- Pouvoir répondre, en tant que « structure relais », à des besoins de la population actuellement non rencontrés en matière d'information et d'accompagnement face à des situations problématiques d'isolement, de perte de repères familiaux et sociétaux, de violences et/ou de problèmes divers de dépendances.

Axe 4 : actions transversales

Actions ayant une portée sur les trois axes précédents, concernant principalement l'inventorisation des partenaires sociaux et personnes-ressources du projet quant aux principaux défis sociaux du territoire, et la mise en réseau entre ces partenaires sociaux locaux ou régionaux et les publics-cible du projet.

Objectifs fiche projet :

- En répertoriant les services et professionnels existant sur le territoire dans le réseau ; en renforçant les collaborations, les conventions de services et l'ancrage local avec ces structures et professionnels du territoire et hors territoire.

1.3. Liste du personnel engagé (y compris les stagiaires et les bénévoles)

Nom, prénom	Projet	ETP	< ou > 25 ans	Engagement	
				T0	Tf
SCHINS Fabienne	Action sociale	½	> 25 ans	18/04/2017	

2. Activités durant la période (en fonction des objectifs)

2.1. Description des activités

Les activités du second semestre 2018 sont présentées suivant les 4 axes du point précédent

AXE 1 : TRAVAILLEURS SOCIAUX

ESPACES DE PAROLE

5 espaces de parole se sont déroulés sur la période concernée (moins que la période précédente, à nouveau pour cause de suspension des séances pendant les mois de vacances). Ces séances ont eu pour public-cible les travailleurs sociaux des CPAS de Gesves, d'Ohey, le personnel du service ILA Assesse.

Le 11/09/2018 à Assesse (5 personnes)

Le 02/10/2018 à Gesves (10 personnes)

Le 13/11/2018 à Gesves (10 personnes)

Le 20/11/2018 à Ohey (5 personnes)

Le 18/12/2018 à Gesves (10 personnes)

Le CPAS de Gesves poursuit sa démarche basée sur l'œuvre et la réflexion de Yann le Bossé (voir rapport précédent) et participe pleinement au travail intellectuel suggéré par ce mouvement de pensée. Durant la période concernée, les discussions ont abouti aux valeurs fondamentales qui sont à l'origine des motivations des travailleurs sociaux à choisir et à poursuivre leur engagement dans leur métier.

Cette étape est essentielle dans le parcours, car elle permet à chaque participant de mettre un nom sur les raisons qui le motivent à surmonter les difficultés de sa mission et de réfléchir sur la place que prennent ces valeurs dans ses choix, sa personnalité, ses projets.

Le travail sur ces valeurs permet également de discuter en équipe de la façon de les mettre en application au mieux dans le travail au quotidien, en fonction des possibilités et contraintes qui sont propres à chacun (pression des délais, procédurisation du travail, standardisation des procédures, divergences avec le pouvoir politique...). En effet, une grande partie de la souffrance du travailleur social est la dissonance entre les idéaux ou valeurs qui soutiennent leur choix de cette carrière et les contingences du cadre de travail et des ressources qui leur sont données pour accomplir leur tâche au quotidien.

Le CPAS d'Ohey a subi des changements de personnel (départ en congé maternité, engagement d'une nouvelle personne...) et une charge accrue de travail ces derniers mois, ce qui a espacé les séances. Mais l'équipe a néanmoins débuté la démarche basée sur le Développement du Pouvoir d'Agir, à l'instar de Gesves, et a marqué sa ferme volonté collective de s'engager dans le processus en réservant dans leur agenda les dates des séances à venir jusque juin 2019.

Cette volonté est d'autant plus forte que le CPAS d'Ohey a choisi un rythme soutenu d'une séance par mois, au lieu des six semaines habituelles, dans le but de compenser le temps passé sans séances dans la période précédente, que l'équipe considère comme un dommage.

Le CPAS d'Assesse a subi lui aussi de malheureuses contingences de personnel, voyant durant la période concernée son équipe réduite de moitié. Les espaces de parole se sont naturellement adaptés à cette situation de crise en prenant la fonction de gestion des émotions, du deuil et de l'appréhension du changement pendant les dernières séances. L'animatrice a laissé davantage place au ressenti des travailleurs sociaux, permettant au groupe d'assumer plus que jamais un rôle de soutien et de partage.

Cette prise de recul a permis, dans une certaine mesure, adoucir les effets anxiogènes de la perte de repères, de la peur de l'inconnu, et des conséquences inévitables d'une réduction de personnel quant à la future charge de travail.

Cet imprévu permet de souligner la souplesse d'un Groupe de Parole, qui doit avant tout, au-delà de toute démarche à long terme ou fil conducteur préétabli, s'adapter à l'actualité des environnements de travail dans lequel il a lieu et coller aux besoins immédiats des participants.

Il est évident que la possibilité d'interrompre tout processus au long terme selon l'actualité du moment reste ouverte dans les autres groupes.

En parallèle à ces sessions de groupe, 3 travailleurs sociaux ont poursuivi durant cette période un suivi de coaching individuel, ponctuel ou continu, pour des problèmes spécifiques liés à leur situation de travail.

FORMATIONS

Le cycle de formations donné par Christine CRAEYE s'est terminé dans la période concernée avec un bon succès au niveau du nombre de participants (8 à 15 à chaque séance). Les retours des AS et Directeurs Généraux restent très positifs, notamment comme dit précédemment, dû au fait que ces formations ont permis aux participants de travailler et échanger avec les CPAS voisins, ce qui était une de leurs principales demandes.

Un questionnaire d'évaluation des formations a été rédigé à destination des participants (VOIR ANNEXE 1). Le recueil des résultats est en cours.

Une réunion a eu lieu avec les trois Directeurs Généraux des CPAS du territoire le 13/12/2018 pour discuter de la poursuite de cet échange en organisant une **table ronde destinée aux travailleurs sociaux des trois CPAS**, qui les réunirait à nouveau autour de problématiques actuelles et liées à leur quotidien concret.

La discussion a permis de trouver un accord sur la structure générale de l'évènement et ses modalités concrètes d'organisation (voir « actions pour la période à venir »).

L'objectif de la démarche est de garantir le plus possible d'autonomie aux travailleurs sociaux dans la mise en place de ces tables rondes afin qu'elles restent pérennes au-delà de la programmation GAL 2014-2020, et que les travailleurs sociaux continuent de s'enrichir mutuellement entre CPAS du même territoire rural.

AXE 2 : AINES

CONCEPTION DU « GUIDE DES AINES » DU TERRITOIRE

Le groupe de travail chargé de la conception du « Guide aînés » du GAL s'est réuni 2 fois lors de la période concernée (le 13/09, et le 11/12) afin d'étoffer le contenu du livret selon une structure inchangée depuis le rapport précédent.

Le document, d'environ 50 pages à présent, a été soumis par chaque relais-aînés des trois communes à un ensemble de seniors avec lesquels ils sont amenés à travailler dans leurs attributions quotidiennes. Ces personnes âgées ont pu envoyer à l'équipe un précieux retour sur :

- La pertinence du contenu par rapport à leur quotidien, leurs préoccupations,
- L'utilité immédiate et la facilité de compréhension des infos présentées
- La lourdeur ou la brièveté du texte,
- le ton et l'à-propos des tournures de phrase.

Ces remarques ont été prises en compte et le texte a été modifié en conséquence lors des réunions de travail afin que le guide aînés corresponde au mieux non seulement aux problématiques des seniors mais aussi à la façon dont ils entendent recevoir de l'information.

THEATRE ACTION sur les AINES

Le recueil de témoignages a été clôturé dans la période concernée (48 seniors et aidants proches interviewés en tout), et les enregistrements de toutes les entrevues ont été transcrits en un document brut d'environ 60 pages. Cette transcription a été allégée pour faciliter le travail des artistes (suppression de passages répétitifs ou hors sujet, fusion de témoignages trop similaires, etc...) jusqu'à aboutir à un ensemble définitif de 30 pages.

Parallèlement, un appel d'offre a été rédigé pour une troupe d'artistes qui prendrait en main la transformation des transcrits en un spectacle théâtral proprement dit (VOIR ANNEXE 2). La troupe, constituée des deux mêmes jeunes actrices ayant participé à l'action du GAL « Regards Croisés sur le Vieillissement » en octobre 2017, a été sélectionnée sur base d'un projet artistique très poussé et d'une motivation basée sur des valeurs d'engagement social qui nous sont chères.



Il s'agit de Marie BRUCKMANN (gauche) :
<http://arts-sceniques.be/membres/marie-bruckmann/>

et de Mathilde LOBET (droite) :
<https://collectifavraidire.com/collectif.htm>

***Pour rappel :** L'action permettra de sensibiliser toutes sortes de publics (écoles, communautés, villages, maisons de repos...) aux questions, espoirs et désillusions de nos aînés. Il servira en outre de levier et de promotion à plusieurs initiatives locales d'aide aux personnes âgées (été solidaire, bénévolat, activités intergénérationnelles...) dont bénéficieront, nous l'espérons, tous les seniors y compris les plus isolés, précarisés, et souffrant de solitude.*



COPIL VADA GESVES et ASSESSE

De par son implication dans plusieurs projets liés au bien-être des aînés sur le territoire, la chargée de mission GAL a été sollicitée pour faire partie des comités de pilotage de deux initiatives Ville Amie des Aînés, celles de Gesves (réunion le 22/02 et le 18/06) et Assesse (réunion le 24/04 et 19/06).

La chargée de mission a en outre suivi la **formation VADA** (concernant les enjeux du projet et les bonnes pratiques dans le domaine de l'aide aux citoyens seniors) organisée par la Province de Namur dans les locaux du Palais Provincial les 21/09 et 23/10 2018.

AXE 3 : CITOYENS

COLLABORATION AVEC LE PCS GESVES

La chargée de projet GAL suit de près les initiatives du PCS de Gesves, dont elle fait partie du comité d'accompagnement. Elle tient un rôle consultatif pour la plupart des actions du PCS, notamment :

1. La mise en place d'un Repair Café sur la commune
2. Le projet d'une balade gourmande informative destinée aux aidants proches de la commune
3. Une ressourcerie-donnerie dans les locaux du CPAS

SMART RURALITY

Le 23/10, la chargée de mission « Action Sociale », en collaboration avec Corentin FONTAINE, chargé de mission « Paysages » a réalisé une intervention pédagogique dans une journée de cursus du Master « Smart Rurality » de l'université de Namur pour 6 étudiants.

L'intervention portait sur les enjeux sociaux du travail social en général (démarche de compréhension de l'autre et de ses choix, réflexions sur la liberté, l'identité individuelle, le bien commun et la justice sociale), ainsi qu'un tour d'horizon de la précarité en zone rurale en Wallonie, selon le rapport de l'Ulg et du CERA à ce sujet :

<https://www.cera.be/fr/Publications/LuttePauvrete/>

Les principaux défis sociaux des zones rurales ont été abordés, notamment :

- Le vieillissement de la population
- L'accessibilité des soins, des marchandises et des services
- La crise du logement
- La crise agricole

Une discussion libre sur les solutions possibles à ces problématiques a été permise entre les deux chargés de mission et les étudiants, qui ont donné un retour très positif sur l'ensemble de l'intervention.

AXE 4 : TRANSVERSAL

INVENTAIRE DES PARTENAIRES SOCIAUX

Au fur et à mesure de l'avancement du projet, l'inventaire est à la fois mis à jour et mis à contribution pour y insérer, ou y trouver des partenaires locaux.

Objectif : construire un document transférable et interactif permettant de repérer rapidement les agents d'expertise et d'expérience dans des domaines liés aux principaux défis sociaux du territoire :

- Les assuétudes (alcool, tabac, médicaments, jeux, sucre ou chocolat...)
- Les violences intrafamiliales (physiques et psychologiques)
- Le vieillissement de la population
- La santé mentale (dépression, burnout, troubles de la personnalité...)

Le Master »Smart Rurality » ou « ruralité intelligente » concerne l'organisation des zones rurales en mutation pour favoriser le bien-être des citoyens et la durabilité économique, sociale et environnementale.

Les matières abordées sont :

- * Productions agricoles et forestières*
 - * Energie*
 - * Gestion de l'environnement*
 - * Mobilité*
 - * Aménagement des espaces ruraux*
 - * Qualité de vie*
 - * Diversification économique*
 - * Tourisme durable*
 - * Entrepreneuriat rural*
-

COMMUNAUTE DE PRATIQUES DES CHARGES DE MISSION « SOCIALE » (10/11/2017)



Les **échanges ponctuels entre chargés de mission « social »** se poursuivent de manière régulière à travers tous les GAL de Wallonie. Durant la période concernée, une rencontre eu lieu : le 11/10 /2018 à Walcourt.

La rencontre a consisté en une mise en commun des avancées des projets de chacun (progrès, difficultés, solutions mises en place, idées nouvelles...) ainsi qu'un partage sur les préoccupations et défis les plus prégnants du moment dans la gestion de nos projets.

Ces échanges de pratiques permettent la mise en commun des ressources et des adresses utiles pour contourner les écueils qui peuvent ralentir la conduite d'un projet à vocation sociale. Elle permet aussi aux chargés de mission de se réunir de façon informelle et échanger leurs ressenti, leur vécu, leur point de vue sur le déroulement de leurs projets et l'actualité sociale de Wallonie. La page Facebook est à ce jour toujours maintenue par la chargée de mission et active.

La réflexion du comité d'échange de pratiques porte non seulement sur les problématiques des projets en eux-mêmes, mais aussi sur l'optimisation du fonctionnement interne du groupe-ressource. Des idées comme la création d'un Google drive, ou un canevas d'attribution de marché public commun et partagé, ainsi qu'un partenariat entre les SEL et les GAL sont actuellement en cours de discussion.

2.2. Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif final	Réalisé au 30/06/2018	Réalisé au 31/12/2018	Commentaires
Axe 1				
Organisation d'espaces de parole pour les travailleurs sociaux au sein de chaque CPAS	20	21	26	5 séances ce semestre
<i>Nombre de participants (cumulé)</i>	30	30	30	Mêmes participants - cumulage sans objet
Organisation d'inter-visions conjointes entre travailleurs sociaux des 3 CPAS	6	0	0	Tables rondes des CPAS à venir
<i>Nombre de participants (cumulé)</i>	60	0	0	
Organisation de séances de formation spécifiques pour travailleurs sociaux	6	8	12	Cycle de formation clôturé : 12 séances
<i>Nombre de participants (cumulé)</i>	30	25	30	
Organisation d'activités de cohésion de groupe au sein des CPAS	6	2	2	
<i>Nombre de participants (cumulé)</i>	30	17	17	
Organisation de suivi et coachings de première ligne	8	6	6	
Axe 2				
Organisation d'actions sociales destinées aux aînés du territoire	4	1	2	Recueil de témoignages
<i>Nombre de participants (cumulé)</i>	200	45	105	60 témoignages recueillis et transcrits ce semestre
Axe 3				
Organisation d'actions sociales destinées aux citoyens du territoire	4	0	0	Théâtre action prévu en 2019
<i>Nombre de participants (cumulé)</i>	200	0	0	
Organisation de séances d'information générale à destination du grand public	6	0	0	
<i>Nombre de participants (cumulé)</i>	180	0	0	
Axe 4				
Réalisation d'inventaire des collaborations extérieures existantes et/ou facilement mobilisables	1	1	1	
Organisation de réunions de coordination avec les services externes existants	4	13	17	2 guides aînés + 2 VADA + 1 BP + réunion DG
<i>Nombre de nouvelles conventions entre CPAS et services externes existants</i>	5	0	0	
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	6	2	3	
<i>Nombre de participants</i>	60	8	8	Mêmes participants - cumulage sans objet

Macro indicateurs (RW)		Objectif final	Réalisé au 30/06/2018	Réalisé au 31/12/2018	Commentaires
IND52 Nb_partic_social PAQ18		300	95	143	30AS + 105 action aînés +8 GoAL
	Nombre de personnes impliquées/participants aux activités des projets du GAL en matière de cohésion sociale/aide sociale/développement de services de proximité				
IND53 Cat_partic_social PAQ18		4	4	4	
	Catégories (personnes âgées, jeunes, travailleurs sociaux, citoyens bénévoles, etc.) de personnes impliquées/participants aux activités des projets du GAL en matière de cohésion sociale/aide sociale/développement de services de proximité				
IND54 Nb_projets_social PAQ18		8	6	6	
	Nombre de projets d'accompagnement individuels/conseils personnalisés réalisés/projets citoyens soutenus (dont nouveaux services) par les projets du GAL en matière de cohésion sociale/aide sociale/développement de services de proximité				

2.3. Points positifs et difficultés rencontrées

Facteurs facilitants

- La satisfaction des participants aux groupes de parole et formations, et leur volonté continue de s'impliquer dans leur propre démarche de bien-être au travail, dans le respect du cadre et du groupe qu'ils ont eux-mêmes créés.
- La constante disponibilité et le soutien de l'équipe du GAL et de son coordinateur, que ce soit sur la méthode, le contenu, ou les partenaires éventuels de chaque action.
- Le Comité d'Echange de Pratiques, qui est à présent un mécanisme rodé, et qui permet de disposer de l'expérience de la presque totalité des projets sociaux des GAL de Wallonie en cas de souci ou question, et ce très rapidement via les réseaux sociaux.
- La fin du cycle de formations, qui permet de recueillir les retours et les nouvelles attentes/besoins des participants afin d'y ajuster au mieux le contenu du reste du projet.

Défi à relever

- Les conséquences des réorganisations de personnel, du turnover, ou des arrêts maladie prolongés sur la dynamique de groupe des Espaces de Parole, ou certains contenus doivent être répétés ou dédoublés pour maintenir tous les participants au même niveau dans le processus de réflexion.
- La fin prévue du projet approchant (septembre 2019) est difficile à accorder avec l'état d'avancement de la plupart des projets (animateur suivant pour les groupes de parole encore à trouver, guide aînés tout juste imprimé, spectacle de théâtre-action pouvant encore tourner, une seule table ronde des CPAS...)

3. Programme de travail pour la période suivante

AXE 1 : TRAVAILLEURS SOCIAUX

Espace de parole :

Le rythme des Espaces de Parole se maintient à 6 semaines d'intervalle pour les CPAS de Gesves et Assesse, et 4 semaines pour le CPAS d'Ohey.

Des tentatives sont toujours en cours pour poursuivre la démarche auprès du Foyer Saint Antoine, mais la charge de travail actuelle du personnel encadrant rend les choses difficiles.

Table ronde des CPAS

La première table ronde destinée aux travailleurs sociaux des 3 CPAS du territoire sera organisée au premier semestre 2019.

Selon les modalités décidées lors de la réunion de décembre 2018 avec les trois DG du territoire, la chargée de mission va utiliser un temps supplémentaire accolé aux Espaces de Parole des trois CPAS pour récolter auprès des assistants sociaux les idées de thématiques pour l'événement.

La thématique choisie, chaque CPAS en tant qu'équipe préparera un petit exposé sur le sujet, et sur la façon dont cette problématique est vécue dans son travail quotidien, ainsi que sur les pistes de solutions qui ont déjà été tentées ou mises en place dans sa commune.

Le jour de l'événement en matinée, les trois exposés seront partagés en séance plénière via un porte-parole choisi par, et parmi les travailleurs sociaux.

Un temps de questions-réponses sera prévu ensuite.

Après la pause, les assistants sociaux se répartiront en sous-groupes contenant obligatoirement des travailleurs des trois CPAS, et discuteront séparément d'une piste de solution évoquée au matin.

A la fin de la journée, une mise en commun permettra de tirer des conclusions qui auront profité de l'expérience et des ressources de l'ensemble des travailleurs sociaux du territoire, et qui auront très certainement poussé la réflexion plus loin.

L'ensemble de la journée sera animée par la chargée de mission, qui rédigera ensuite une note résumant les discussions de la journée. Cette note sera enfin retournée aux travailleurs sociaux en tant que guide de bonnes pratiques afin qu'une trace utile, concrète et pérenne subsiste de chacune de ces tables rondes.

Pour rappel, l'intention de la chargée de mission est de favoriser au mieux l'autonomie dans l'organisation des tables rondes afin que l'événement s'installe dans le planning annuel des trois CPAS de manière répétée sur le long terme et que l'échange et l'enrichissement entre les communes voisines se poursuivent de façon continue.

AXE 2 : AINES

Guide ainés

Durant le premier semestre 2019, le guide aînés sera finalisé au niveau du contenu et proposé à un autre échantillon de seniors pour remarques, avis et suggestions.

Fin février, le groupe de travail se réunira pour monter un cahier des charges destiné au graphiste externe indépendant qui s'occupera de la mise en page du livret. Un appel d'offre sera rédigé en ce sens. L'idéal serait qu'une maquette puisse être réalisée et proposée à un troisième échantillon de personnes âgées afin que leur avis puisse être recueilli quant à la facilité de compréhension des sections, au choix des couleurs, à la taille de la police ou l'esthétique de la mise en page.

Ces retours seraient intégrés par le graphiste avant la version définitive et après une dernière mise à jour du contenu, le guide devrait être imprimé en Juillet 2019.

La diffusion et distribution se feront ensuite dans tous les foyers du territoire ou habite une personne de plus de 65 ans.

Spectacle

Les artistes sélectionnés ont en leur possession les transcrits des témoignages. Elles vont réfléchir à la conception du spectacle dans son contenu proprement dit (la restitution scénique de la parole des personnes âgées) mais aussi dans ses décors, ses nécessités matérielles, spatiales, etc...

Parallèlement, des renseignements sont pris quant à la forme administrative de la convention qui sera prochainement passée avec elles (via la SAMRT).

Plusieurs réunions intermédiaires sont prévues afin que le GAL puisse suivre le processus de création. La chargée de mission quant à elle se chargera de l'organisation logistique des représentations :

- prospection des lieux et des communautés désirant profiter d'une séance.
- contact avec des organisateurs d'événements/fêtes/festivals déjà existants afin d'y greffer une représentation et toucher un public plus large,
- location de salle,
- communication au grand public...

Les premières représentations auront lieu en juin 2019.

Le spectacle se veut relativement court (1h30 comprenant 45 min de théâtre et 45 min de débat animé par la chargée de mission) et peu exigeant au niveau de la logistique et de l'espace, afin d'être un spectacle de proximité, adapté aux écoles, aux maisons de repos, aux salles communales, etc... L'idéologie de l'ensemble du projet est un spectacle proche de la population, offrant au public un maximum de facilités à venir le voir, et par cela permettant au plus grand public possible d'être sensibilisé à la parole des seniors.

AXE 4 : TRANSVERSAL

Comme précédemment, le répertoire de partenaire s'enrichit au fur et à mesure de l'avancée des trois axes précédents qui viennent le nourrir par la multitude de contacts établis sur le territoire et l'ouverture à de nouveaux partenaires.

La chargée de mission entend poursuivre sa collaboration avec les autres projets du GAL, notamment « forêts » et « logement ».

4. Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

4.2. Communication

4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

<u>Dates</u>	<u>Projets</u>	<u>Description des actions de communication</u>	<u>Source</u>	<u>Article / Publication GAL</u>
18-07-18	GAL	15 ans	Vlan	Article
01-08-18	GAL	15 ans	Gesves Info	Publication GAL
12-09-18	GAL	https://youtu.be/tc9thK3Z2Eo	CanalC	Débat pré-électoral Ohey
19-09-18	GAL	https://youtu.be/UOBsvJ8kH1U	CanalC	Débat pré-électoral Gesves
21-09-18	GAL	https://youtu.be/DxCpfjyWT9s	CanalC	Débat pré-électoral Assesse
01-10-18	GAL	Cocoricooop	Inf'Ohey	Publication GAL
26-10-18	GAL	Offre d'emploi graphiste	RwDR	Article
26-10-18	GAL	ASBL et ses projets	POUR Presse	Article

4.2.2. *Actions de Communication spécifiques des projets*

4.3. Time sheet

Cf. annexe

ANNEXE 1 : Questionnaire Formations

EVALUATION DE LA FORMATION PAR LES PARTICIPANTS

1. Modalités :

La fréquence des sessions vous a-t-elle convenu? Oui/ Non

Remarque :

.....

La durée des sessions vous a-t-elle convenu ? Oui/ Non

Remarque :

.....

2. Satisfaction :

Remplissez le tableau ci-dessous avec une estimation de votre satisfaction quant aux aspects suivants :

	Pas du tout satisfait	Peu satisfait	Sans opinion	Satisfait	Tout à fait satisfait
La pertinence du contenu par rapport à mes préoccupations professionnelles.	1	2	3	4	5
Les possibilités d'utilisation concrète des contenus dans mon travail quotidien.	1	2	3	4	5
La clarté et des contenus exposés oralement .	1	2	3	4	5
La clarté des contenus écrits (slides, documents...).	1	2	3	4	5
Mes possibilités de participation et de discussion avec la formatrice lors des séances.	1	2	3	4	5
Mes possibilités de collaboration et de discussion avec les autres AS lors des séances.	1	2	3	4	5
La facilité de mon contact avec la formatrice (je me suis senti(e) à l'aise, en confiance...)	1	2	3	4	5

3. Remarques et suggestions :

- Ce que la formation m'a apporté :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Ce qui pourrait être amélioré dans un éventuel prochain cycle de formation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ANNEXE 2 : Demande d'offre artistes

Contexte

Le projet « Action Sociale » du GAL Tiges et Chavées a, entre autres, pour public-cible la population « senior » (65 et +) des trois communes de son territoire (Assesse-Gesves-Ohey).

Les principaux défis sociaux à relever dans le domaine des personnes âgées sont la santé, la mobilité, le logement et la vie sociale. C'est dans cette recherche de retissage de lien entre les seniors et l'ensemble des citoyens d'autres générations que se situe ce projet.

L'année dernière, une mini expérience de théâtre-action (une lecture de témoignage par deux actrices lors d'une après-midi thématique sur le vieillissement dans le cadre de la Semaine de la Santé mentale du Crésam) a eu un grand impact émotionnel positif sur les participants (âgés ou non). La restitution brute de la parole des aînés à leurs voisins, leurs amis, leurs proches a permis un grand rapprochement et un échange concret, immédiat.

Suite à ce beau moment, le GAL s'est tourné vers cette forme d'expression pour élargir le projet.

La chargée de projet GAL a entrepris durant ces derniers mois un vaste recueil de témoignages issus des seniors et de leurs proches sur le territoire, abordant non seulement les thèmes de la santé mais aussi toutes les problématiques du vieillissement, comme, par exemple :

- L'appréhension de la perte des facultés, de la mobilité
- Les problématiques de fin de vie, les questionnements relationnels
- Les changements dans les priorités et les visions de la vie qu'engendre le vieillissement
- Les loisirs, les relations humaines, la solitude...
- Etc...

En effet, le phénomène du vieillissement consistant en de multiples facettes indissociables (santé physique et mentale, vie familiale, relationnelle, philosophique et religieuse...), les récits s'élargissent systématiquement à des considérations plus vastes. Le but a été de donner la parole à un plus grand nombre de personnes âgées. En outre, des collages, dessins, photos et autres supports visuels seront également réunis.

Le projet est de monter un spectacle de théâtre-action basé sur ces témoignages, accompagné ou non de support visuel, et d'en faire une pièce itinérante qui serait donnée plusieurs fois à plusieurs endroits du territoire (maisons de repos, logis communautaires, écoles, salles communales...) durant le printemps/ été 2019, pour un public de 15 à 50 personnes (de tous âges et origines) à chaque fois.

Il offrira aux seniors de nos villages un espace de parole brut, authentique et sans tabou. La pièce de théâtre finale sera une tranche de vie jouée par des acteurs motivés, ou chaque mot sera directement issu des témoignages de personnes âgées et de leurs proches, habitants des trois communes de Gesves, Assesse ou Ohey.

L'action permettra de sensibiliser toutes sortes de publics aux questions, espoirs et désillusions de nos aînés. Il servira en outre de levier et de promotion à plusieurs initiatives locales d'aide aux personnes âgées (été solidaire, bénévolat, activités intergénérationnelles...) dont bénéficieront, nous l'espérons, tous les seniors y compris les plus isolés, précarisés, et souffrant de solitude.

Travail attendu de la part des artistes :

1. Recevoir et s'appropriier le transcrit brut des témoignages des personnes âgées du territoire (30 à 40 pages A4 : extrait à titre indicatif en annexe, le reste sera fourni fin octobre 2018).
2. Transformer ces récits en une pièce de théâtre tout-public (enfants et adultes), facile à comprendre, sans modifier le sens et la motivation des paroles des seniors. La pièce peut être un récit de vie, un dialogue, ou plusieurs scénette enchaînées, selon l'inspiration de la troupe. Le spectacle peut inclure ou non un support visuel (photos, vidéos) en fond derrière les acteurs.
3. Concevoir ou rassembler les décors, accessoire et fonds de scène nécessaires au spectacle.
4. Jouer cette pièce à plusieurs (de 5 à 10 de représentations) dans le territoire des communes de Gesves, Assesse et Ohey. Les représentations seront encadrées par une animation et une organisation fournie par le GAL. Le GAL se chargera également de la communication/promotion/diffusion liée aux représentations.

Budget

Une somme de 10 000 € sera attribuée à l'ensemble du projet (rétribution des artistes, logistique et matériel, promotion).

Timing

Le recueil des témoignages sera clôturé au 31/10/2018.

La préparation de la pièce de théâtre se fera de Novembre 2018 et Avril 2019

Les représentations théâtrales se répartiront entre Juin et Septembre 2019.

Spécifiez dans votre offre :

- Une évaluation de votre prix horaire, forfaitaire ou à la prestation en les ventilant par poste (travail de création de la pièce, travail de création des décors, achat de matériel lié aux décors, travail artistique de jeu théâtral, transport...).
- Spécifier d'éventuelles différences tarifaires suivant le nombre de représentations (pour 5 ou 10 représentations par exemple).
- Une indication de vos possibilités logistiques : décors (Déjà en stock dans vos locaux, ou réalisés par vos soins avec du matériel fourni par le GAL ? Réalisés par un tiers ?) sono et éclairage (à fournir par nos soins ou disponible chez vous ?) et transport des artistes et de leur matériel.

Critères d'attribution

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- La qualité, l'originalité et la pertinence de la proposition artistique par rapport au public-cible et au contexte du projet.
- L'adéquation entre la proposition tarifaire et le budget alloué au projet.
- L'expérience et les références des artistes dans le domaine du théâtre-action.
- La connaissance, et un intérêt de la troupe pour les spécificités d'un territoire rural et de sa population.
- La diversité des membres de la troupe (hommes et femmes de tous âges, origines et milieux sociaux...)